

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 22 juin 2016**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (13) Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JORROT, Mme LECOMTE LEGRAND, Mme MARTIN-GENDRE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. JASPART (représenté par Mme GINDRE), Mme OBRIOT (représentée par M. BERTHIER).

Membre excusé (1) : Mme MIELLE.

Date de convocation : 15 juin 2016

**Délibération n° : 34-2016**

**Objet : Session à titre gratuit d'un véhicule à l'association de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) Bourroches-Valendons**

Dans le cadre du schéma de développement des structures de quartier, approuvé par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en séance du 25 septembre 2015, la Ville de Dijon et son CCAS ont décidé, dans le cadre d'une procédure d'appel à manifestation d'intérêt, de confier la gestion du Centre social des Bourroches à l'association de la Maison des Jeunes et de la Culture Bourroches-Valendons.

Afin de lui permettre de développer ses activités éducatives et sociales, il est proposé de lui céder gratuitement le véhicule Renault Master immatriculé DE-095-XN mis en circulation le 13 novembre 2001, celui-ci étant amorti et hors cotation.

Aussi, les membres du conseil d'administration :

- approuvent la cession gratuite du véhicule ci-dessus énoncé, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 ;
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

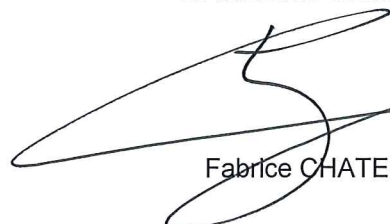
Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
Finances : 1  
Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ  
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

05 JUL. 2016



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général,

  
Fabrice CHATEL



**PUBLIÉ LE 23 JUIN 2016**